

est deux principalement dont la perte est bien regrettable ; je veux parler d'une certaine nappe d'autel du neuvième siècle et de la rose d'or donnée par le pape Innocent IV.

La Mure a consacré à la nappe tout un article dans son *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon* (Lyon, 1671, p. 292). Comme il est le seul écrivain qui en ait parlé *de visu*, je crois utile de reproduire textuellement les lignes qu'il lui a consacrées.

« Description d'une nappe d'autel ancienne sur laquelle paraissent écrits, en lettres d'or, plusieurs anciens vers fort dévots, autrefois donnée à saint Rémy, archevêque de Lyon, par Berthe d'Aquitaine, épouse du comte Gérard, surnommé de Roussillon, pour l'autel de l'église de Saint-Etienne de Lyon.

« Cette nappe, qui est un des plus curieux monuments de l'antiquité sacrée qui paraisse dans Lyon, y a été heureusement conservée dans le trésor de l'église de Saint-Etienne où on l'y void encore aujourd'hui, enrichie et ornée de plusieurs vers anciens dans lesquels ce que l'Église enseigne touchant le très saint Sacrement et les dispositions qu'il faut apporter pour le recevoir, est nettement et dévotement exprimé. Ces vers sont marqués et écrits sur cette nappe en lettres d'or et font connoître qu'elle a été donnée à l'archevêque saint Rémy par une dame nommée Berthe. Et d'ailleurs, par les documents de cette église de Saint-Etienne, on apprend que ce fut du temps de Charles, roy de Bourgogne, petit-fils du roy et empereur Louis le Débonnaire et dernier fils de l'empereur Lotaire, et dont le règne commença l'an 855, que cette nappe riche et curieuse fut donnée et offerte à saint Rémy pour ladite église, le 8 des Ides de novembre, qui est le 6 dudit mois, par Berthe, appelée simplement comtesse, en latin *comitissa*, ce qui montre que ce fut Berthe d'Aquitaine, fille de Pepin de France, fils puisné dudit roy et empereur Louis le Débonnaire, femme du comte Gérard, surnommé de Roussillon. Cette nappe paroît encore maintenant fort belle, quoiqu'elle ressente bien le vieux temps. Vénérable messire Louys de Ville, cy-devant sacristain de ladite église de Saint-Etienne et à présent sacristain et chanoine de l'église collegiale de Saint-Just et digne grand vicaire du diocèse, a eu soin d'en tirer et communiquer les vers qui y sont avec les susdites remarques portées par les documents de ladite église aux-